Statistiques d’absences 2024 Rapport

SolBra
SOLUTION DE BRANCHE DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL
DES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-PSYCHO-SOCIAUX
D’HÉBERGEMENT D’ACCOMPAGNEMENT ET D’ACCUEIL

Table des matières

Introduction 2
Panel 2024 4
Accident 6
Maladie 8
Evolution et observations 10
Données facultatives 11
Conclusion 11
Contact 12

Introduction

Ce rapport présente une analyse succincte des statistiques d'absences au sein de la Solution de branche de santé et sécurité au travail des établissements médico-psycho-sociaux d'hébergement d'accompagnement et d'accueil (SolBra) pour l'année 2024.

L'étude englobe un panel représentatif de 110 établissements, ce qui représente 96 % du total des membres de la SolBra (114 établissements à fin 2024). Ces établissements comptabilisent un total de de 11'185.03 équivalents plein temps (EPT).

Hormis les données obligatoires d'absences (maladie, accidents professionnels et non professionnels), la SolBra a fait le choix d'introduire dans son questionnaire des données facultatives afin de pouvoir faire une analyse plus fine de l'absentéisme. Ces données facultatives concernent principalement les absences liées à la maternité.

La présente analyse se concentre sur trois catégories principales d'absences :

- Accidents professionnels (AP) ;
- Accidents non professionnels (ANP) ;
- Maladies.

Les données collectées pour ces catégories mettent en évidence les constats suivants :

Accidents professionnels

En 2024, le nombre total de jours d'absences liés aux accidents professionnels s'élève à 10'487 jours, répartis sur 490 cas. La durée moyenne d'absence par cas est de 21 jours.

Accidents non professionnels

Les absences dues à des accidents non professionnels totalisent 28'807 jours pour 1465 cas, avec une durée moyenne d'absence de 20 jours par cas.

Maladies

En ce qui concerne les maladies, le nombre total de jours d'absences atteint 234'328 jours pour 21'458 cas, correspondant à une durée moyenne de 11 jours par cas.

Répartition des jours d'absence par catégorie

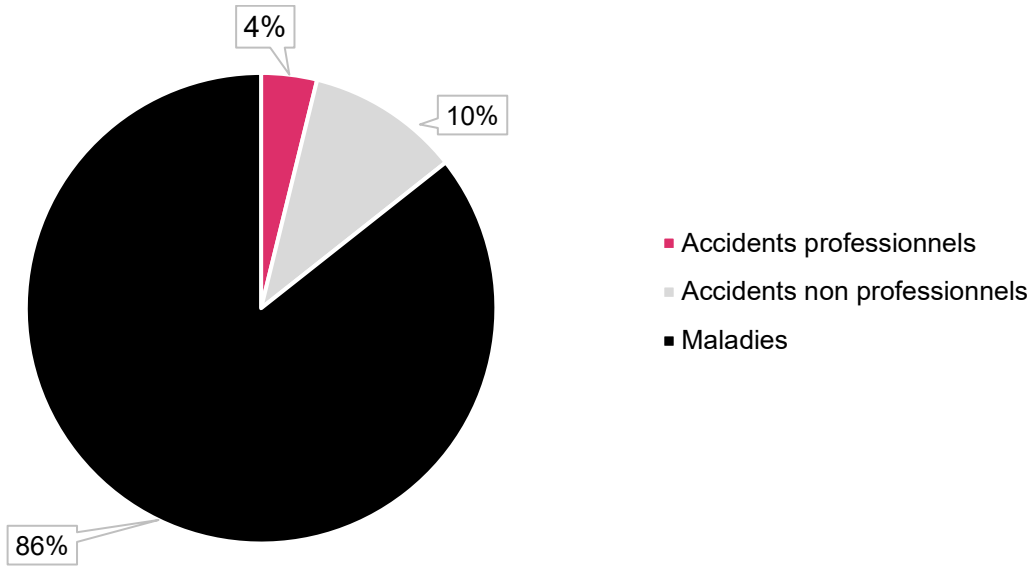

On constate donc que la maladie constitue la principale cause d'absentéisme (86%) avec 234'328 jours d'absence en 2024. Les 4% d'absence pour accidents professionnels représentent 10'487 jours et les accidents non-professionnels représentent 28'807 jours.

Comparaison de la durée moyenne des absences (2022 à 2024)

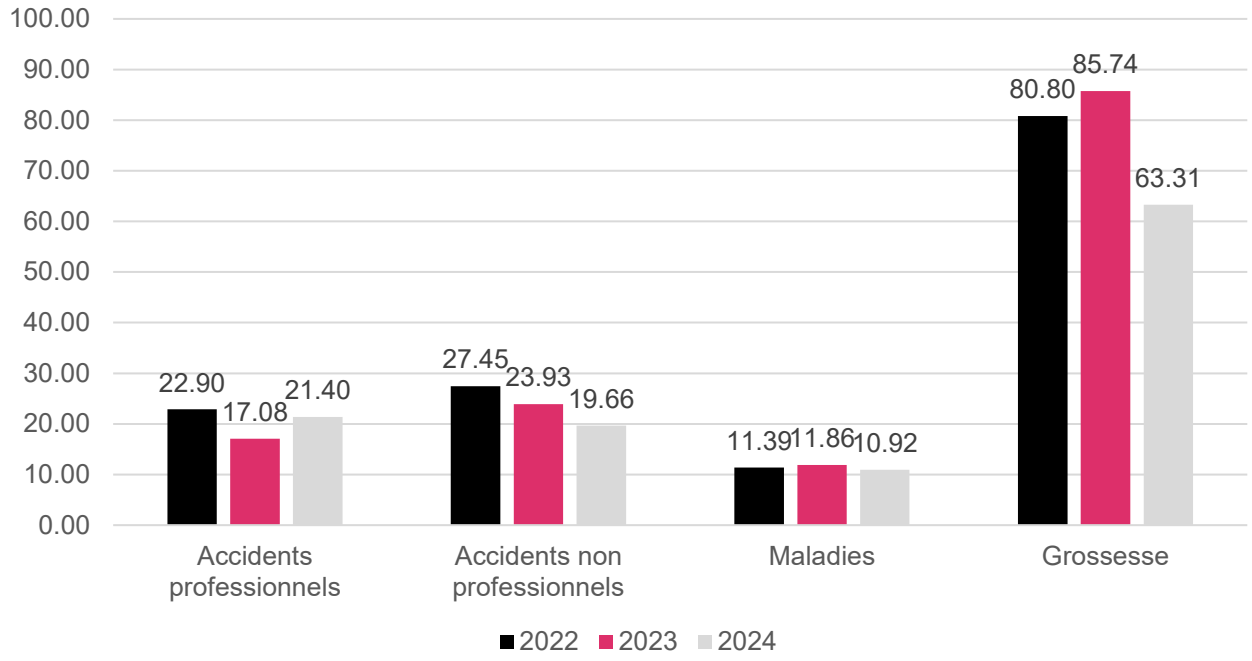

Les absences pour accidents professionnels entraînent une durée moyenne d'absence plus élevée (21 jours par cas), contre 20 jours pour les accidents non professionnels et 11 jours pour les maladies.

Panel 2024

Le panel étudié dans ce rapport comprend 110 établissements, représentant 96% du nombre total de membres de la SolBra. Ces établissements sont classés en trois catégories en fonction de leur capacité d'accueil :

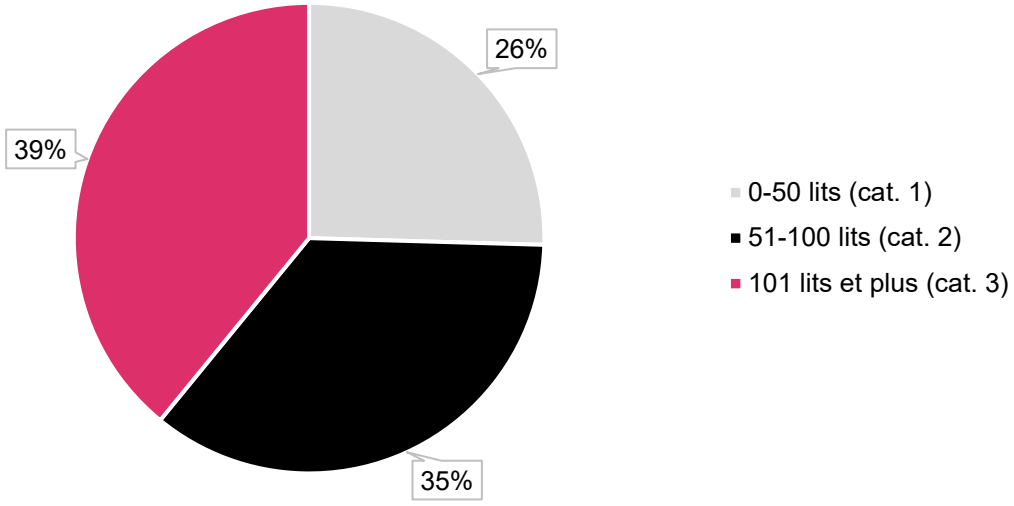

Ces établissements sont répartis sur plusieurs cantons, reflétant la diversité géographique des membres de la SolBra. Voici la répartition par canton :

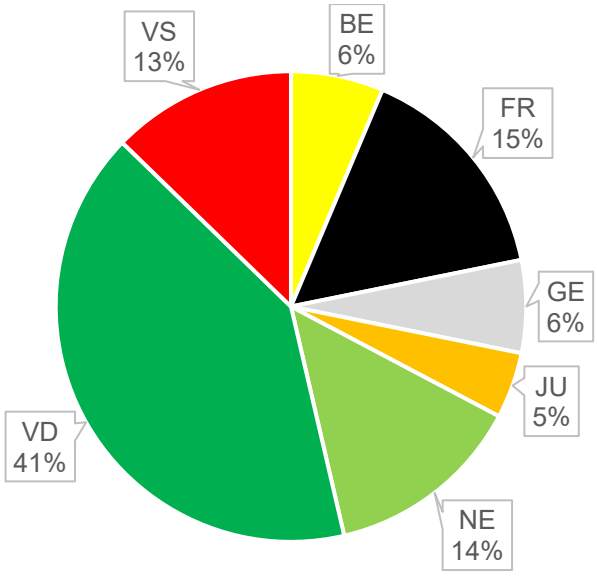

Répartition des catégories par canton

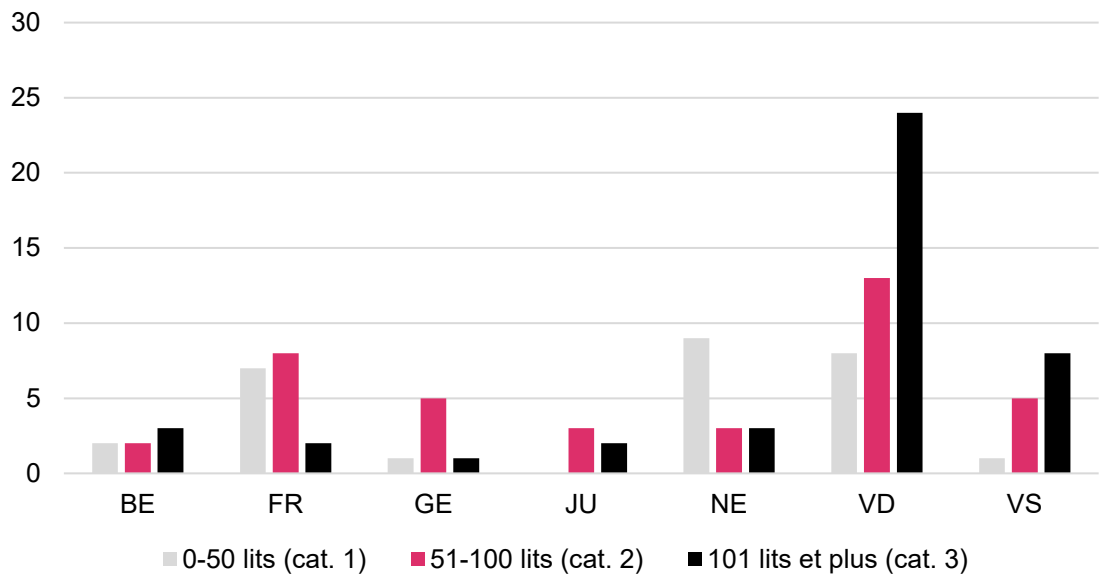

Cette diversité de taille et de localisation des établissements offre une vue d'ensemble des régions couvertes par la SolBra.

Accident

Taux d'absentéisme moyen par catégorie d'établissement

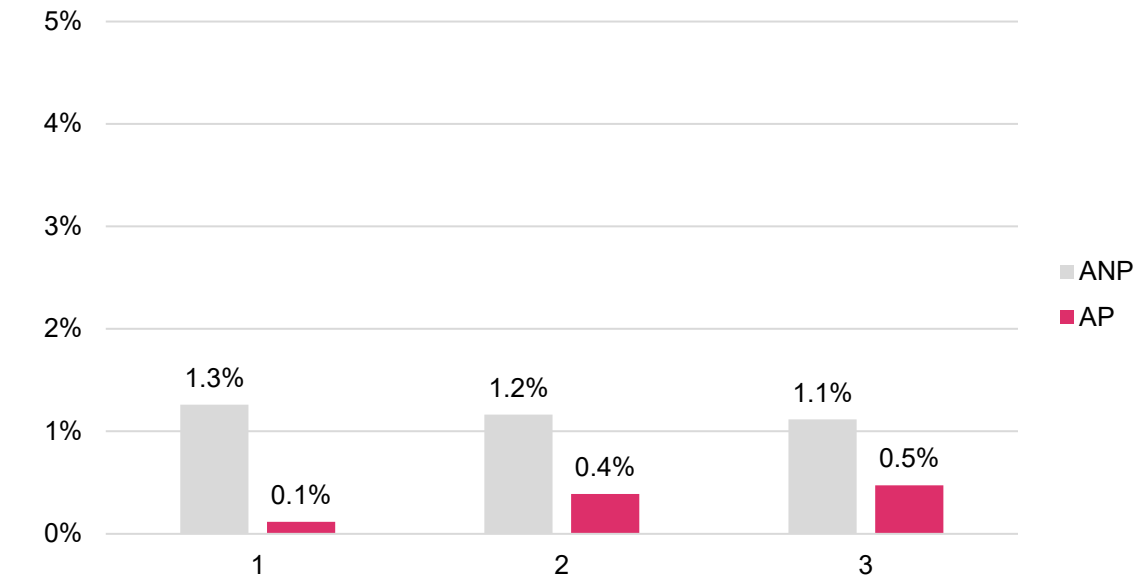

Nombre de jours d'absence accident/EPT par catégorie d'établissement

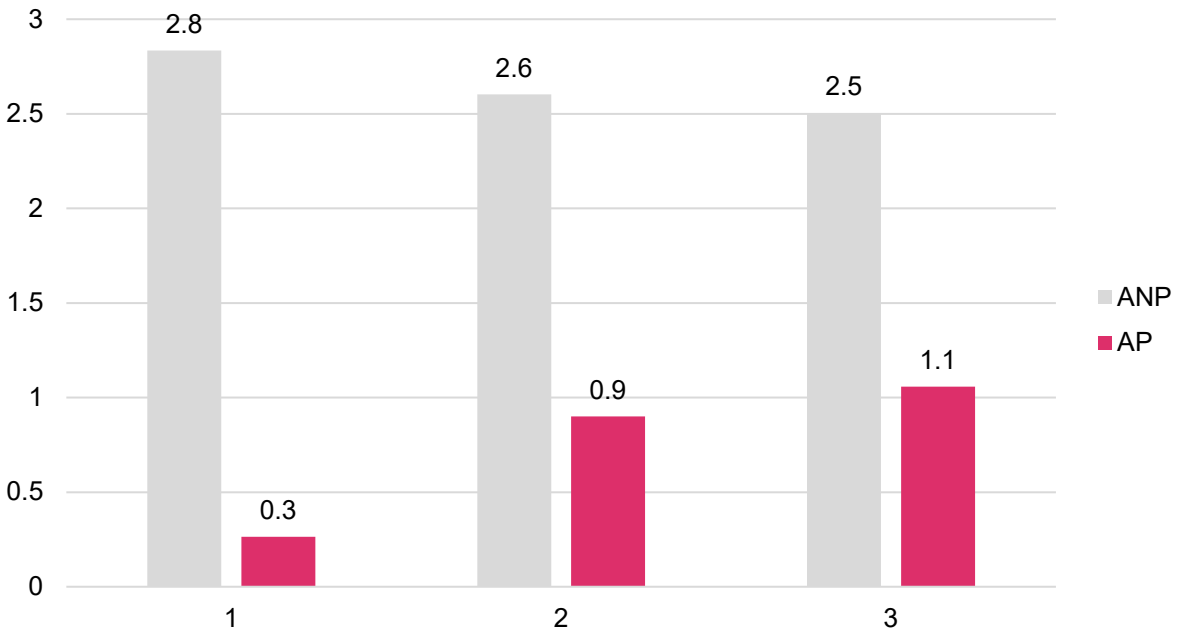

Rappel concernant les différentes catégories d'établissement :
Catégorie 1 : 0 à 50 lits
Catégorie 2 : 51 à 100 lits
Catégorie 3 : 101 lits et plus

Moyenne du taux d'absentéisme par canton

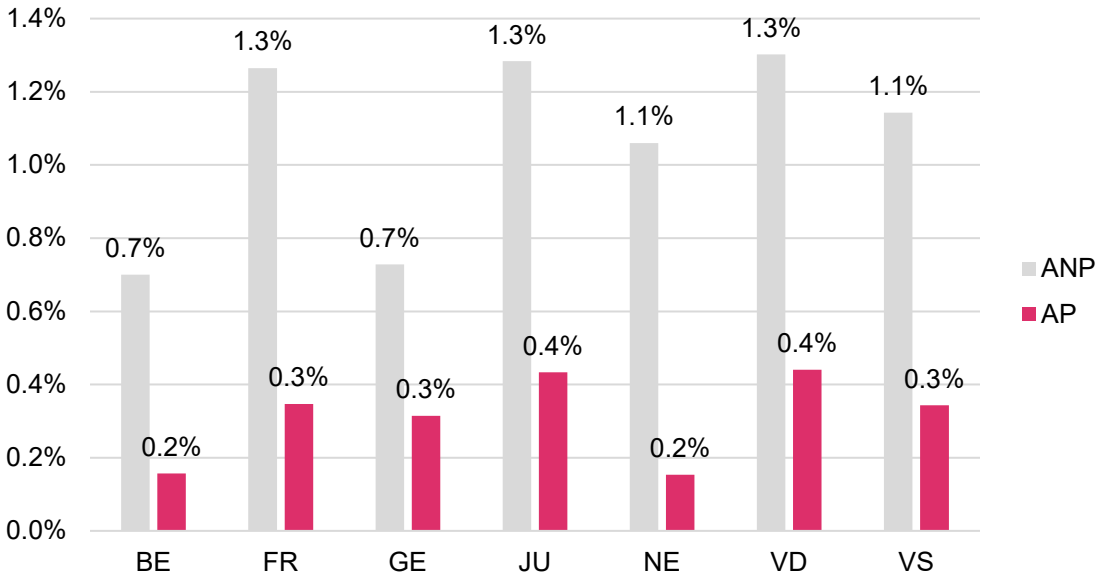

Taux d'absentéisme accident - Distribution des établissements du panel

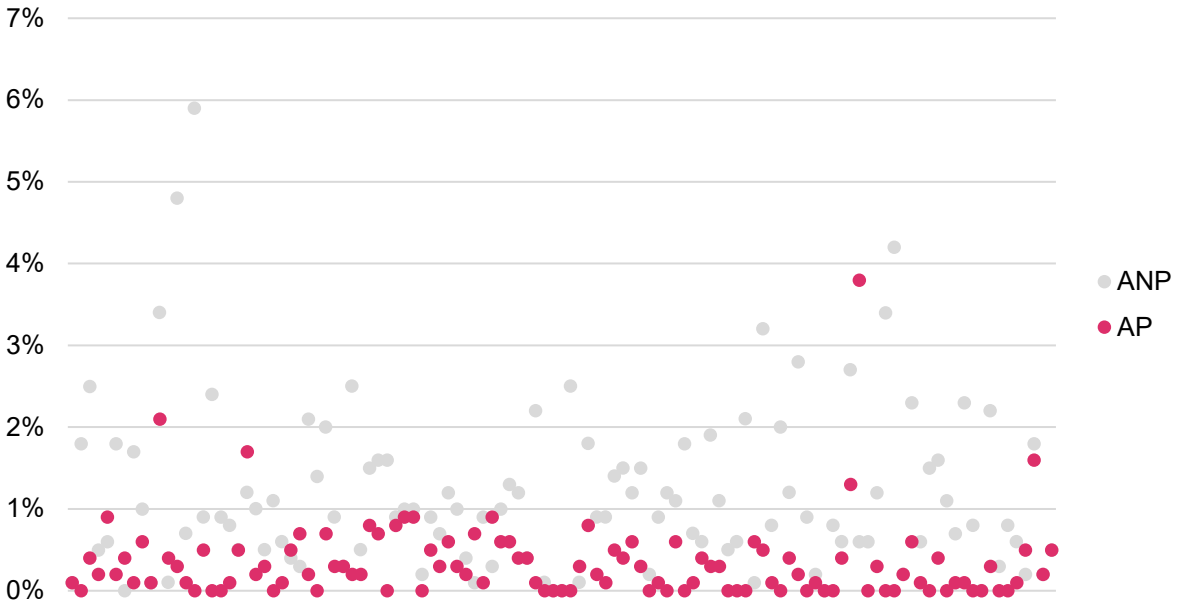

Maladie

Taux d’absentéisme moyen par catégorie d’établissement

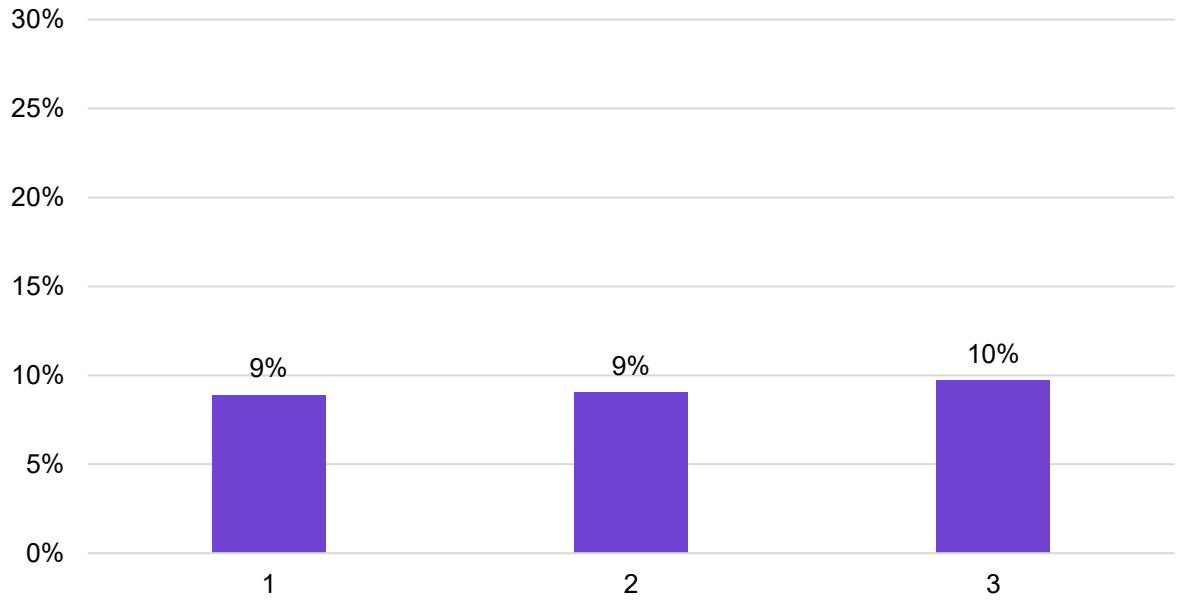

Nombre de jours d’absence maladie/EPT par catégorie d’établissement

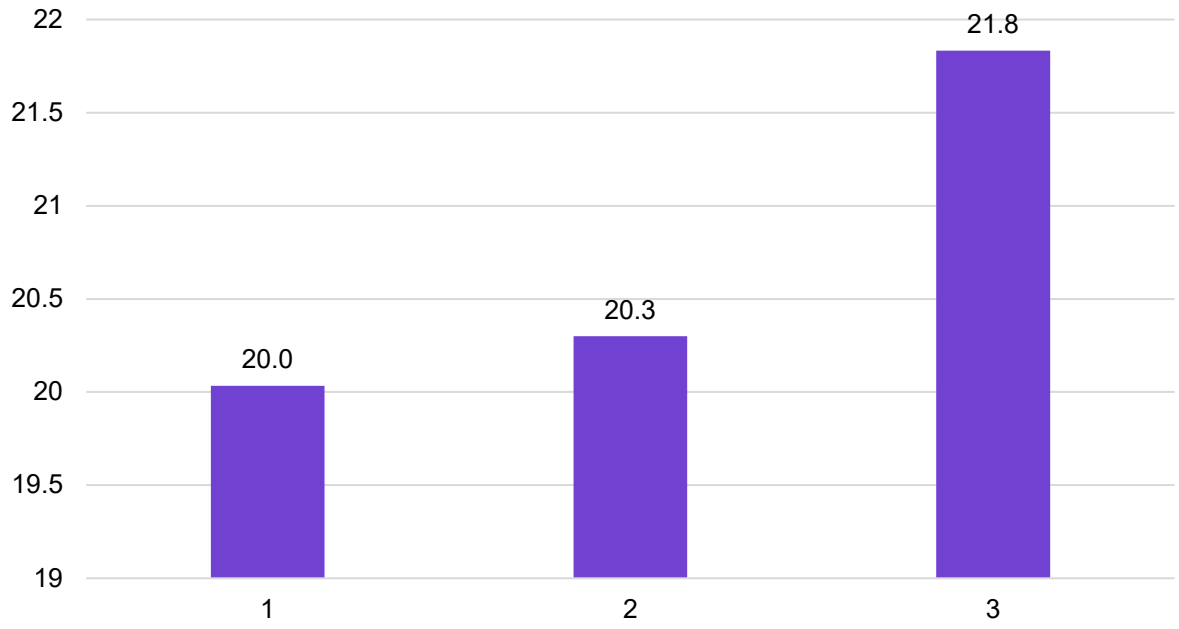

Rappel concernant les différentes catégories d’établissement :
Catégorie 1 : 0 à 50 lits
Catégorie 2 : 51 à 100 lits
Catégorie 3 : 101 lits et plus

Taux moyen d’absentéisme par canton

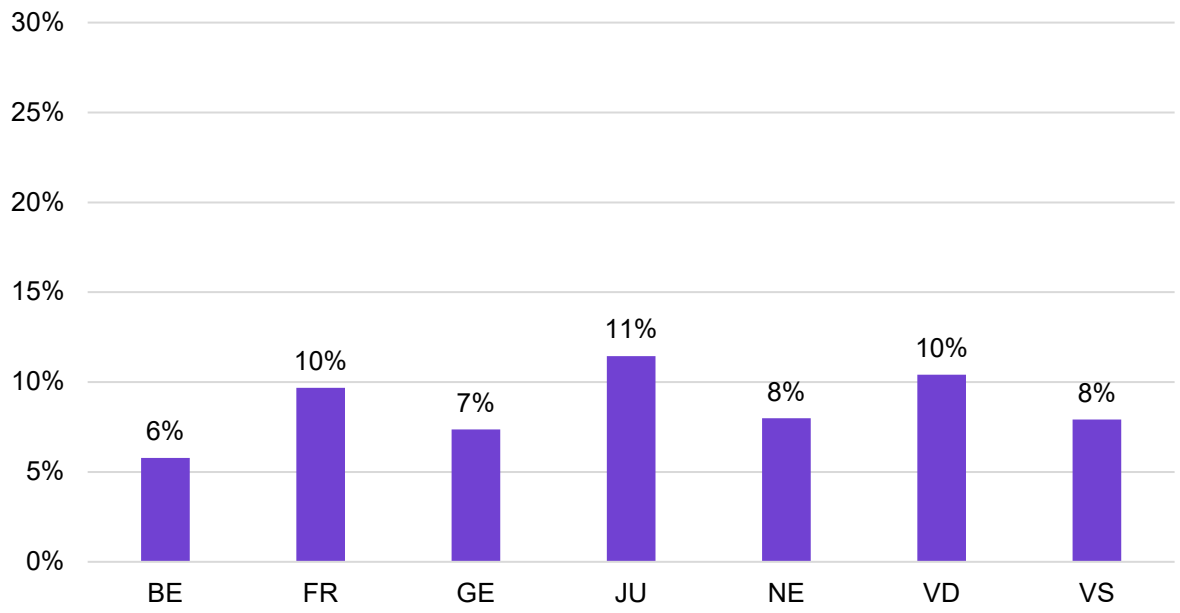

Taux d'absentéisme maladie - Distribution des établissements du panel

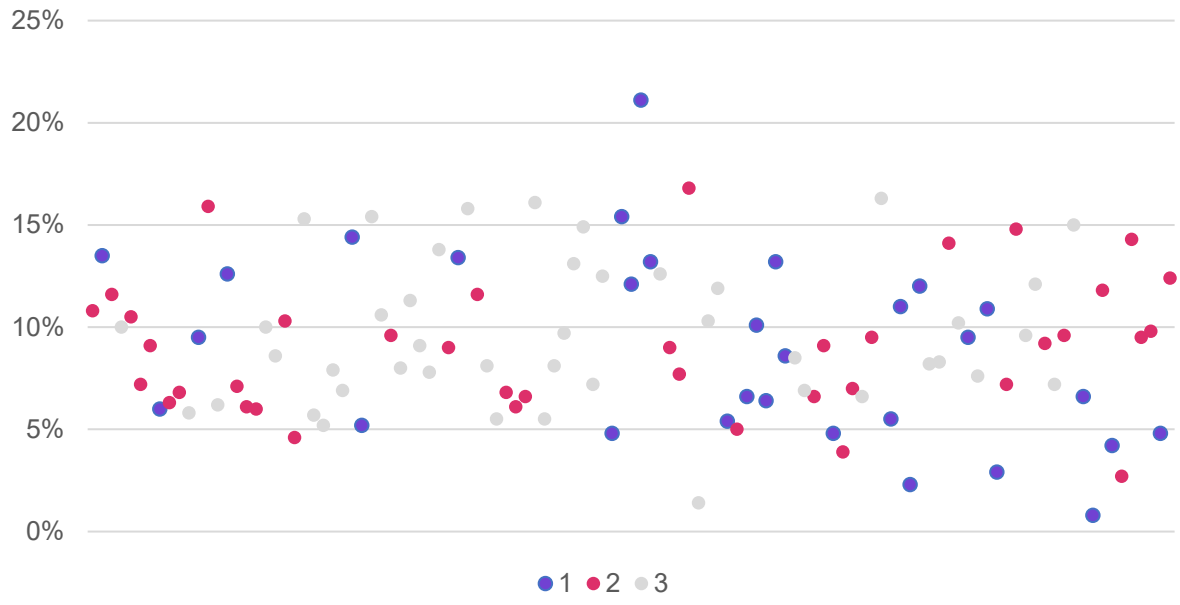

Evolution et observations

Ce graphique compare les taux d'absences en pourcentage des accidents professionnels, accidents non-professionnels et des maladies, ainsi que le taux global, entre 2022 et 2024.

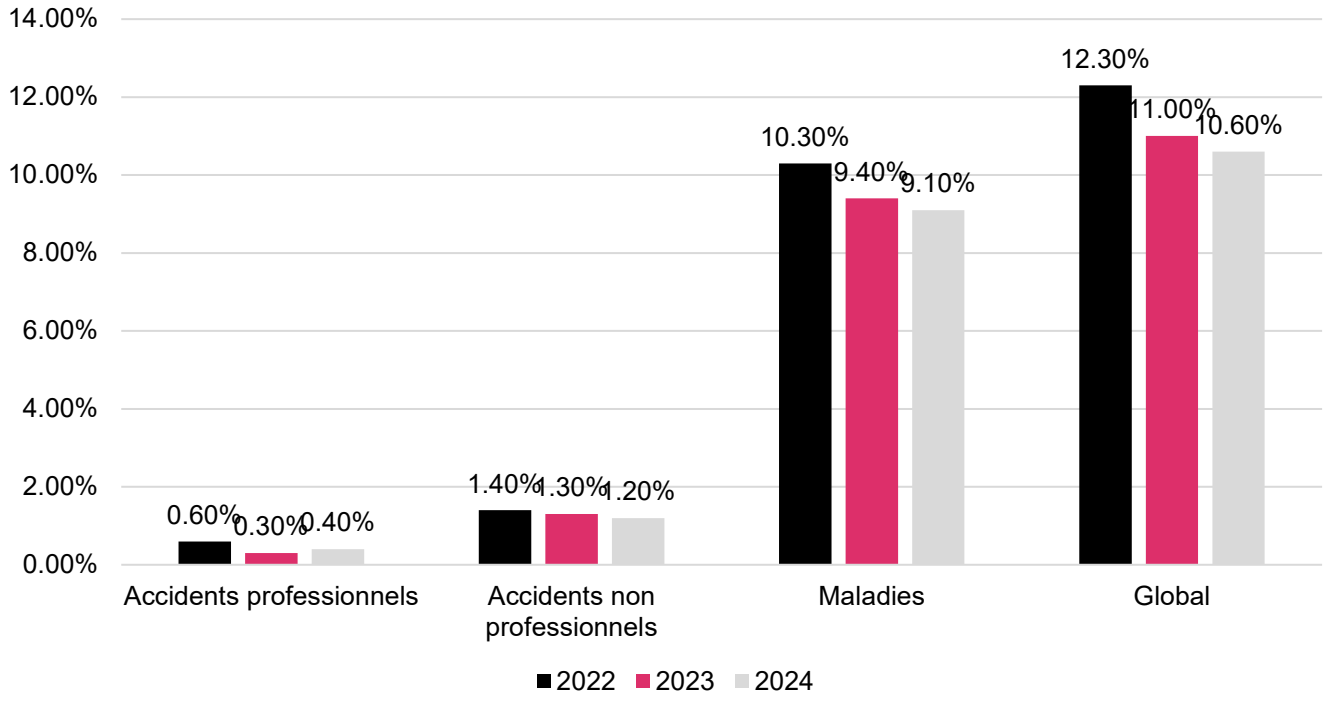

Évolution du taux d'absentéisme

L'analyse des données entre 2022 et 2024 montre une évolution encourageante du taux d'absentéisme global, qui s'établit à 10,6% en 2024 contre 12,3% en 2022. Cette évolution peut être perçue comme le reflet des actions entreprises en matière de prévention, de suivi et de gestion des absences au sein des établissements. Néanmoins, il est important de rester prudent dans l'interprétation de ces résultats. Seule une observation sur une période prolongée, associée à une évaluation régulière des dispositifs mis en œuvre, permettra de confirmer si cette tendance est durable et significative.

Diminution des absences pour maladies

Le taux d'absences pour maladie, qui constitue la principale cause d'absentéisme, est passée de 10,3% à 9,1% entre 2022 et 2024. Cette diminution, si elle se maintient dans le temps, pourrait traduire des effets positifs liés aux démarches de promotion de la santé au travail, à la prévention des risques psychosociaux, ainsi qu'à une meilleure gestion des situations individuelles.

Accidents

Concernant les absences consécutives aux accidents professionnels, le taux relevé est de 0,4% en 2024 contre 0,6% en 2022. Cette évolution pourrait témoigner d'une meilleure sensibilisation aux règles de sécurité et de prévention des risques au travail, ainsi que d'une politique de prévention efficace.

De leur côté, les absences résultant d'accidents non professionnels enregistrent également une légère baisse, passant de 1,4% à 1,2% sur la même période.

Données facultatives

Absences liées à la grossesse

Sur le panel 2024, 60 établissements (soit 54% du nombre total de répondants aux statistiques) ont accepté de communiquer les données concernant les absences liées à la grossesse. Le nombre de jours total est de 11’017 pour 174 cas, ce qui donne une durée d’absence moyenne de 63 jours. Nous espérons que la réduction de la durée moyenne d’absence par rapport à 2023, (- 34%), soit en partie liée à l’adoption de l’outil OPROMA proposé par la SolBra, qui vise à mieux accompagner les établissements dans la prévention des risques professionnels pour les collaboratrices enceintes.

En 2023, 62 établissements avaient accepté de communiquer les données concernant les absences liées à la grossesse. Le nombre de jour total était de 17’585 pour 182 cas (durée d’absence moyenne de 96 jours).

Conclusion

Si les chiffres montrent une tendance réjouissante à la baisse de l’absentéisme en 2024, les chiffres 2025 et futurs permettront d’effectuer une analyse plus approfondie de l’évolution de l’absentéisme.

La SolBra poursuit ainsi son objectif à contribuer à la mise en place de mesures de soutien aux établissements en matière de prévention des risques, d’amélioration des conditions de travail et de gestion des absences.

Dans cette perspective, la SolBra prévoit d’enrichir prochainement son questionnaire en y intégrant des questions spécifiques permettant d’identifier plus précisément les causes primaires des absences, qu’il s’agisse de maladies ou d’accidents. Cette évolution vise à mieux comprendre les facteurs à l’origine de l’absentéisme et à affiner les actions de prévention et d’accompagnement mises en œuvre.

Contact

SolBra

Centre Patronal
CP 1215, 1001 Lausanne
Route du Lac 2 - 1094 Paudex VD

Secrétariat

Tél. 058 796 33 36
solbra@centrepatronal.ch